



Victime de vol et remboursement

Par **sofi jim**, le **05/07/2017** à **11:55**

bonjour,

une amie de 15 ans de mon fils m'a dérobé dans ma chambre une boîte contenant 400 euros en liquide. elle a avoué devant moi, mon conjoint et ses parents le vol. elle dit avoir dépensé un peu et avoir jeté le reste de l'argent, les parents on retrouvait 7.95 euros en liquide dans ses affaires et me les ont rendu. j'ai déposé plainte car cette dernière ne dit pas où se trouve le reste de l'argent. j'ai reçu ce matin un avis de victime. j'ai plusieurs questions :

- cet avis confirme t il qu'elle a avoué son acte ?
- suis je obligée de me rendre l'audience au tribunal?
- comment me faire rembourser de la somme volée ?
- quelle preuve dois je apporter ?

je suis perdue.

merci à ceux qui m'apporteront leur aide